

Gauche**ebdo**

SUCCESEUR DE LA VOIX OUVRIÈRE FONDÉE PAR LÉON NICOLE EN 1944

JAA 1211 GENÈVE 4
RETOUR: RUE VIDOLLET 8,
1202 GENÈVE

N° 47

21 novembre 2008

IL FAUT LE DIRE...



Banc de brouillard

Après la démission de Samuel Schmid, la presse aux ordres s'excite sur le nom de son successeur: sauf Blocher, d'autres propositions de l'Union démocratique du centre (UDC) seraient acceptables. Le président du Parti démocrate-chrétien (PDC) a pris la même position. On attend encore l'avis du Parti radical démocratique (PRD), qui vraisemblablement penchera dans le même sens.

Tous ces partis de droite et d'extrême-droite portent, on le voit, la démocratie à la boutonnaire. Mais la démocratie est le dernier de leurs soucis.

Face à l'opinion publique, l'UDC jugera sans doute plus prudent de montrer patte de velours et de présenter, outre Blocher, un deuxième candidat. Quant au PDC, il élirait sans discuter un Ueli Maurer, qui fut et reste le second du leader zurichois.

Tout cela est destiné en réalité à masquer le vrai problème: le Conseil fédéral réintégrera-t-il ou non l'extrême-droite dans le gouvernement? Accentuera-t-il encore son orientation anti-populaire de destruction des acquis sociaux?

Ce «consensus» permet aux partis du capital de paralyser le Parti socialiste dans un carcan qu'accepte sa direction réformiste.

Quel que soit le nom du nouvel élu d'extrême-droite, Blocher ou un autre, le programme de l'UDC reste le même - elle vient de le réaffirmer: renforcer la politique dite d'«austérité», torpiller l'AVS, l'AI, la Lamal et l'assurance chômage - autrement dit, faire payer la crise financière par les classes populaires et moyenne.

Une vraie politique démocratique est une politique sociale. Le Parti Suisse du Travail - POP lutte contre ce consensus mortel pour la démocratie.

MICHEL BUENZDOR

JOURNAUX LA VILLE DE GENÈVE MENACE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

La censure par l'argent frappe

Défendre le pluralisme de la presse, un credo régulièrement proclamé par les politiques. Pourtant, les actes concordent rarement avec les principes. Exemple à Genève.

M ercredi matin, la rédaction de *Gauche**ebdo*** reçoit un courrier de Pierre Maudet. Le conseiller administratif de la Ville de Genève nous informe que, dans sa séance du 4 novembre, le Conseil municipal, sur proposition de l'exécutif, a adopté un arrêté concernant les caissettes à journaux.

En 2009, les 1'160 caissettes que compte actuellement le domaine public seront réduites à 900 et regroupées dans 324 «pôles presse», des supports uniformes qui contiendront deux à cinq titres suivant les emplacements.

Le Conseil administratif a motivé sa proposition en expliquant que les caissettes «gènent au déplacement des piétons», qu'elles présentent un aspect «hétéroclite et négligé qui choque», sans contribuer pour autant à «l'animation de la ville».

L'idée trotte dans la tête de quelques hauts fonctionnaires depuis plusieurs années. En 2007, des «pôles presse» ont été testés en collaboration avec le groupe Edipresse. L'expérience a tourné court. Les caissettes étant équipées d'un système à prépaiement, les journaux ont constaté une baisse considérable de la diffusion «gratuite», menaçant les recettes publicitaires. La Ville a pourtant continué de négocier avec Edipresse et un accord a

finalement été trouvé.

Ainsi, pour obtenir le droit de figurer dans ces «pôles presse», les éditeurs devront déboursier, par caissettes, 400 francs pour les gratuits et 660 francs pour les journaux payants. A ce montant, il faudra ajouter un émoulement pour l'utilisation du domaine public. Après le vote du Conseil municipal, l'exécutif a concocté une directive qui fixe, selon Pierre Maudet, «les critères d'attribution des emplacements des caissettes».

Le jeune magistrat nous écrit que, «en application des critères énoncés dans cette directive, notamment le contenu rédactionnel, la fréquence de parution, le tirage très limité ainsi que l'ancrage dans le tissu genevois, il a été décidé que votre journal ne pourrait bénéficier de caissettes à journaux sur le domaine public». Depuis quand les autorités municipales ont-elles leur mot à dire sur le «contenu rédactionnel» des journaux?

Un rouge trop vif

Plein d'aplomb mais peu cohérent, le radical se contredit complètement quelques lignes plus loin en nous rendant attentif, au cas où nous souhaiterions «quand même bénéficier de caissettes», que nous ne pourrions de toute façon pas en obtenir plus que

nous avons déjà, «diminué de 30%». Vu qu'il ne nous en reste plus que trois ou quatre, on peut estimer facilement le nombre qui nous serait accordé.

Nous venions justement de rependre nos vieilles caissettes d'un rouge trop vif pour l'esthétique grise de la Ville. Des amis lecteurs ont généreusement versé des dons pour soutenir cette action. Mais c'est insuffisant pour acquérir une seule des luxueuses caissettes à Maudet. Pour les installer, nous devons nous replier sur les communes suburbaines, moins «à gauche» que Genève, mais peut-être plus soucieuses de la pluralité de la presse.

Au nom de l'ordre et de l'esthétisme

En déplacement, Pierre Maudet était injoignable pour répondre à nos questions. Du côté du *Courier*, Pascal Meserli, responsable du parc à caissettes, explique avoir été prévenu du projet. Les problèmes créés pour le journal ont été exprimés au magistrat, qui apparemment n'en a pas tenu compte. «Nous allons maintenant essayer de négocier l'échelonnement du paiement sur plusieurs années. Mais cela va alourdir nos charges financières. Et nous allons perdre les

partenariats que nous menons en diffusant des programmes culturels dans nos doubles caissettes.»

En ne pratiquant pas de véritable concertation, en limitant le nombre des caissettes, en fixant des prix hors de portée pour les médias non-commerciaux, en jugeant arbitrairement du «contenu rédactionnel» et de «l'ancrage dans le tissu genevois» (sic) d'un titre, la politique menée par Pierre Maudet constitue rien de moins qu'une atteinte manifeste à la démocratie et à la liberté de la presse, que ne saurait justifier une prétendue gêne pour les piétons. Au nom de l'ordre et de l'esthétisme, on muselle, on éradique l'affichage sauvage, les mendiants et bientôt les journaux d'opposition.

Pour vivre et croître, notre journal, comme tous les autres, a besoin d'un support de diffusion. Il y a quelques années, Naville nous a chassés des kiosques, dont il a le monopole, par manque de «rentabilité». Et voilà que nous butons à nouveau contre le mur de l'argent. Nous faudra-t-il distribuer *Gauche**ebdo*** sous le manteau, comme du temps des interdictions et de la clandestinité? Disons-le tout net, les mesures liberticides de Maudet et consorts ne sont pas sans rappeler une période bien sombre de notre histoire.

JÉRÔME BÉGUIN

LES FAITS PARLENT...

Sans pitié pour les détenus innocents de Guantanamo l'Office fédéral des migrations! Qui a rejeté la demande d'asile d'un Algérien, d'un Libyen et d'un Chinois. Trois prétendus terroristes que Washington est prêt à libérer de son camp de concentration, n'ayant pu retenir aucune charge contre eux et considérant qu'ils ne représentent aucun danger. Mais qui ne peuvent retourner chez eux pour avoir été soupçonnés d'activités terroristes. Et qui, faute de pays d'accueil, demeureront en prison outre-Atlantique. Dans l'indifférence de Berne...

En forte progression la vente d'armes aux particuliers aux USA! En raison de l'arrivée d'Obama à la Maison Blanche... De la part de qui beaucoup de yankees craignent des restrictions futures dans ce dangereux commerce, voire son interdiction. D'où, chez nombre de citoyens, l'envie de se procurer un joujou. Inquiétude par ailleurs infondée, le nouveau président n'ayant que préconisé «des mesures de bon sens pour empêcher des enfants de disposer d'armes à feu...». Bref, tout ne changera pas

LES FAITS PARLENT...

outre-Atlantique, en 2009!...

... ..

Cyniquement ingénieux le Crédit Suisse! Qui propose un nouveau produit: un fonds misant sur les prisons privées des USA. En précisant qu'il s'agit d'une branche à l'abri de toute crise. Et sans manquer de souligner qu'une mauvaise situation économique fait croître la criminalité. Donc les bonnes affaires du secteur pénitentiaire. Illimitée l'arrogance néolibérale!

Vertigineuse la chute de l'Islande sur le plan économique et social! Il y a un an à la 1^{ère} place «des pays où il fait bon vivre», aujourd'hui au bord de la faillite... Ne reposant que sur une économie fondée sur le marché de l'argent, son enviable prospérité s'est écroulée avec la crise internationale. Qui a ruiné les 3 grandes banques du pays et fait perdre la moitié de sa valeur à la monnaie nationale. D'où, la plupart des produits étant importés, une hausse des prix catastrophique pour les Islandais. Quant au

LES FAITS PARLENT...

gouvernement, il ne peut que lancer des appels au secours au FMI, et à l'UE dont l'Islande n'est pas membre et qui a d'autres chats à fouetter. Donc sans succès.

... ..

Pas du tout enchantées de la victoire démocrate les sociétés pharmaceutiques suisses! Le nouveau président étant résolu à réformer un système de santé catastrophique et à élargir l'accès aux soins. Ce qui passera par une forte pression politique en vue d'abaisser le prix des médicaments et de favoriser les génériques. Mauvaise affaire donc pour les pharmas. Qui espèrent cependant s'y retrouver un peu grâce à l'augmentation du nombre des malades en mesure de se soigner... Mais nul doute que, s'il avait pu voter l'ex-gauchiste Vasella, PDG de Novartis, aurait choisi Mac Cain...

... ..

Soucieux d'améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires fédéraux le grand argentier Merz! Mais dans certaines limites. Son geste consistant à aug-

LES FAITS PARLENT...

menter de 5% les salaires supérieurs à 175'000 francs et de 2,5% ceux de plus de 100'000, tout en ne donnant pas un centime supplémentaire aux salariés gagnant moins... Une iniquité que le ministre justifie par la nécessité de retenir les cadres de la Confédération tentés par le secteur privé. Un refrain inusable, même en période de grave crise dudit secteur...

... ..

Décidément dans le collimateur de la justice des USA l'UBS! Avec l'inculpation de son numéro 3 Raoul Weil pour complicité d'évasion fiscale. Accusé d'avoir aidé 20'000 riches Américains à soustraire une part de leur fortune au fisc de leur pays, cela en violation directe de l'accord de double imposition passé entre les USA et la Suisse. Un délit passible de 5 ans de prison et de 2,5 millions de dollars d'amende. De quoi inciter ce boss du géant malade à rester bien tranquille en Suisse où il s'est mis à l'abri à temps... Tout en étant provisoirement suspendu de ses fonctions par sa banque. Dont l'avenir outre-Atlantique semble toujours plus sombre...

RB